

gerçures, et pour hâter la cicatrisation des plaies. *Baume acétique*, Solution de savon dans l'éther acétique, à laquelle on ajoute souvent un peu de camphre, et que l'on emploie en frictions contre les douleurs rhumatismales. *Baume apoplectique*, Composé emplasique formé de baumes proprement dits, de résines et d'huiles volatiles. *Baume vert de Metz* ou de *Feuillet*, Dissolution de vert-de-gris, de sulfate de zinc, de térébenthine, d'aloès, d'essence de genièvre et de girofle, dans un mélange d'huiles d'olive, de lin et de laurier. Ce baume est liquide, d'un beau vert et un peu phagédénique; on l'emploie dans le traitement des ulcères fongueux. *Baume de soufre*, Dissolution de 1 gramme de fleurs de soufre dans 4 parties d'une huile essentielle. Cette dissolution prend différents noms suivant l'espèce d'huile employée; c'est ainsi que nous avons le *baume de soufre anisé*, le *baume de soufre térébenthiné*, etc. *Baume d'acier* ou *d'aiguilles*, Sorte d'onguent d'un rouge brun, que l'on emploie quelquefois dans les douleurs articulaires. Pour le composer, on fait dissoudre à chaud 8 grammes de limaille d'acier dans 32 grammes d'acide azotique, puis on ajoute 32 grammes d'alcool rectifié et autant d'huile d'olive. On désigne plaisamment par la même expression l'instrument de chirurgie qui sert à l'extraction des dents. *Pour guérir le mal de dents, je ne connais que le BAUME D'ACIER.* *Baume d'Arceus*, Sorte d'onguent que l'on emploie quelquefois dans le pansement des ulcères atoniques, et qu'on obtient en liquéfiant, à une douce chaleur, 2 parties de suif de mouton, 1 partie de graisse de porc, 1 partie et demie de térébenthine pure, et autant de résine élémi. *Baume de Geneviève* et *baume de Lucatel*, employés comme le précédent. *Baume de Chiron*, Baume tonique et adoucissant, ainsi nommé du centaure Chiron. *Baume Opodeldoch*, employé contre les contusions et les douleurs rhumatismales. *Baume de Sanchez* ou *anti-arthritique*, employé en frictions contre les douleurs articulaires. *Baume saxon*, employé contre la dyspepsie. *Baume de Fioravanti*, Nom commun à divers produits obtenus en distillant plusieurs substances résineuses et balsamiques, et un très-grand nombre de matières végétales, préalablement macérées dans de l'alcool. On distingue le *baume de Fioravanti* proprement dit, ou spiritueux, et les baumes de Fioravanti noir et huileux. Le premier est un stimulant très-énergique, c'est le seul qu'on emploie aujourd'hui, les deux autres n'étant que la décomposition plus ou moins grande des substances organiques sur lesquelles agit l'alcool. *Baume de Lécroure*, de *Condom* ou de *Vinceguère*, Mélange stimulant et sudorifique de camphre, de safran, de musc et d'ambre gris, dissous dans des huiles essentielles. On le prend par gouttes sur du sucre, on le porte sur soi comme aromate, ou on le brûle dans les appartements. *Baume du Samaritain*, Mélange de vin et d'huile employé dans le traitement des plaies, et qui est ainsi nommé à cause du Samaritain de l'Evangile, qui s'en servit pour guérir un blessé (v. ci-après). *Baume du commandeur de Permes*, ou simplement *baume du commandeur*, Alcool composé, dont l'oliban, la myrrhe, le baume de Tolu et le benjoin font la base; on y joint l'aloès, l'angélique, le millepertuis. *Baume de vie d'Hoffmann*, Teinture alcoolique et excitante, composée d'ambre gris et de plusieurs huiles volatiles, que l'on dissout dans l'alcool. *Baume de vie de Lelièvre*, (V. ELIXIR DE LONGUE VIE.) *Baume acoustique*, Composé d'huiles, d'essences et de teintures, que l'on emploie dans certains cas de surdités accidentelles et atoniques. *Baume de fer-à-bras*, Baume légendaire et merveilleux, fameux dans les romances de chevalerie, et qui avait la vertu de guérir toutes les blessures. Don Quichotte l'invoque, à chaque horion qu'il a reçu.

— Liturg. *Saint baume*, Baume que l'évêque mêle à l'huile, pour la composition du saint chrême: *Le pape se sert encore du SAINT BAUME pour bénir les Agnus Dei et la Rose d'or.*

— Alchim. *Baume universel* ou *baume de vie*, Elixir composé par les alchimistes. De même que la pierre philosophale devait changer tout en or, le *baume de vie* devait guérir toutes les maladies, et même au besoin ressusciter les morts.

— Minér. *Baume des funérailles*, de *Sodome*, des *mômies*, ou *baume momie*, Espèce de bitume que les Egyptiens employaient dans la préparation des mômies.

— Bot. *Baume des champs* ou *sauvage*, Espèce de menthe, d'un parfum très-agréable: *Des roches tapissées de sauge et de BAUMES sauvages.* (Chateaub.) *Baume des chasseurs*, Le *piper rotundifolium*. *Baume à cochon* ou *baume sucrier*, l'edwigie. *Baume focol*, *baume vert de Madagascar*, le tacamaque. *Baume de la grande terre*, la *lantana involucrata*. *Baume des jardins*, la balsamite. *Baume de Marie*, *baume vert*, le calophylle. *Petit baume*, le croton balsamifère.

— Encycl. Le nom de *baume* était donné autrefois à des compositions onguentaires, auxquelles on attribuait de merveilleuses propriétés. Plus tard, ce nom fut étendu à des préparations liquides, odorantes, généralement alcooliques, et qui étaient quelquefois fort différentes les unes des autres. Aujourd'hui,

d'hui, cette dénomination doit être restreinte à des substances résineuses qui contiennent de l'acide benzoïque ou de l'acide cinnamique et une huile volatile. Les *baumes* découlent naturellement de certains arbres, ou bien on les obtient au moyen d'incisions; ils exhalent tous une odeur agréable et pénétrante. D'une consistance plus ou moins liquide, ils se dissolvent, comme les résines, dans l'alcool, les huiles essentielles, l'éther, et ils sont complètement insolubles dans l'eau. On peut les diviser en deux classes: ceux qui renferment de l'acide benzoïque, et ceux qui renferment de l'acide cinnamique. Le benjoin est au nombre des premiers; le styrax, le tolu, et le *baume du Pérou* sont au nombre des seconds. Quelques-uns, tels que le liquidambar, contiennent les deux acides. Les *baumes* de copahu, du Canada, de La Mecque, etc., ne sont que des résines liquides ou térébenthinées.

Outre ces *baumes* proprement dits ou naturels, on a établi un ordre de *baumes* factices ou pharmaceutiques; ce sont des teintures alcooliques, des huiles médicinales, des onguents, etc.

Nous ne reprendrons pas ici toute la série des *baumes* dont nous avons déjà donné les noms; nous nous arrêterons seulement à dire quelques mots de ceux qui peuvent donner lieu à des développements scientifiques.

— *Baume du Pérou*. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Hernandez reconnut que ce *baume*, dont on doit la connaissance à Monard (1580), provenait du *myroxylum periferum*, grand arbre de l'Amérique méridionale, qui croît principalement au Guatemala, et qui appartient à la famille naturelle des légumineuses.

On en connaît deux sortes dans le commerce: 1<sup>o</sup> le *baume du Pérou solide*, demi-fluide, transparent, d'un jaune pâle, d'une odeur suave et d'une saveur âcre et piquante. Cette variété est aujourd'hui très-rare; 2<sup>o</sup> le *baume du Pérou noir* ou *liquide*, qui serait contenu, d'après Sallé, voyageur français, dans le noyau du *myroxylum periferum*, de consistance sirupeuse, d'une odeur forte, mais agréable, d'une saveur amère, on l'obtiendrait, suivant quelques auteurs, par la décoction de l'écorce et des racines de liane.

Le *baume* du Pérou se compose: 1<sup>o</sup> de cinnaméine, corps liquide, volatil à une température élevée, peu odorant; 2<sup>o</sup> de métacinnaméine, corps cristallisable (C<sup>14</sup>H<sup>10</sup>O<sup>2</sup>); 3<sup>o</sup> d'un acide cinnamique; 4<sup>o</sup> d'une partie résineuse (C<sup>14</sup>H<sup>10</sup>O<sup>2</sup>) qui ne préexiste pas, selon toutes probabilités, mais qui, au contact de l'air, se produit aux dépens de la cinnaméine en absorbant de l'eau. La résine est d'autant plus abondante que le *baume* a été plus longtemps exposé à l'air. (NYSTEN.) Le *baume* du Pérou est un excitant, qui est surtout employé dans les catarrhes chroniques; il entre dans la composition de la thériaque et des pilules de Morton; on le dit diurétique, et quelques médecins en ont recommandé l'usage dans les maladies des voies urinaires. Autrefois, il était très-fréquemment employé à la cicatrisation des plaies récentes.

— *Baume de Tolu*. Il provient du *toluifera balsamum*, arbre de la famille des légumineuses, qui croît dans l'Amérique méridionale, et notamment dans les environs de Tolu, non loin de Carthagène, ce qui lui fait donner aussi quelquefois le nom de *baume de Carthagène*. Ce *baume* découle d'incisions faites au tronc de l'arbre, et, ainsi obtenu, il est renfermé soit dans de grandes bouteilles de terre cuite, appelées *potiches*, soit dans de petites calesbasses. Ordinairement solide, sec et cassant, il est d'un fauve clair, d'une odeur très-agréable et d'une saveur douce. Projeté sur des charbons ardents, il brûle en répandant des vapeurs blanchâtres très-aromatiques. Cette substance contient: 1<sup>o</sup> du toluène; 2<sup>o</sup> de la cinnaméine; 3<sup>o</sup> une petite quantité d'acide cinnamique; 4<sup>o</sup> de l'acide benzoïque en grande quantité; 5<sup>o</sup> une résine particulière.

Les propriétés médicales du *baume* de Tolu sont identiques à celles du *baume* du Pérou; cependant, on le préfère généralement à ce dernier, et il constitue plusieurs préparations pharmaceutiques, un sirop, des pastilles et une teinture très-fréquemment employés.

— *Baumes factices* ou *pharmaceutiques*. Ces *baumes* sont extrêmement nombreux; ils diffèrent entre eux, autant par leur composition et leurs usages que par leurs propriétés médicales et leur mode d'emploi; les uns ont pour base l'alcool ou les huiles essentielles; les autres de la cire, des résines ou du savon. Nous devons nous borner ici à indiquer les principaux, parmi ceux qui sont encore en usage: *Baume acétique*, Solution de savon dans l'éther acétique, à laquelle on ajoute quelquefois du camphre et de l'huile volatile de thym; il est employé en frictions dans les affections rhumatismales. *Baume d'Arceus*, composé de suif, de graisse et de térébenthine, que l'on fait fondre ensemble; préparation excitante, qui produit de bons effets dans le pansement des ulcères atoniques. *Baume du commandeur*. C'est une teinture alcoolique, très-chargée de substances résineuses et balsamiques; l'oliban, le myrrhe, le tolu, le benjoin, auxquels il faut ajouter de l'aloès, de l'angélique et du millepertuis; stimulant administré à l'intérieur, à la dose de 10 à 40 gouttes, et qui, à l'extérieur, s'emploie comme le *baume d'Arceus*. *Baume de Fioravanti*. Cette préparation est également appelée *alcool de térébenthine*

*composée*; on l'obtient par la distillation, après macération alcoolique, d'un très-grand nombre de substances résineuses et aromatiques, telles que la térébenthine, la myrrhe, la résine élémi, le girofle, le gingembre, la cannelle, etc. Le premier produit de la distillation est ce que l'on nomme *baume de Fioravanti spiritueux*. Le *baume* de Fioravanti huileux est une huile citrine, que l'on obtient en faisant distiller, dans une cucurbitte de terre vernissée ou de fer, le marc resté dans l'alambic; en prolongeant cette opération et en augmentant la chaleur, on se produit une liqueur noirâtre, en partie huileuse et en partie aqueuse, que l'on nomme *baume de Fioravanti noir*. La première de ces préparations est la seule aujourd'hui employée; c'est un stimulant énergétique, qui produit de bons effets contre certaines ophthalmies; dans ce cas, on l'emploie sous forme de vapeur, en en versant quelques gouttes dans le creux de la main, que l'on rapproche du globe oculaire affecté. *Baume nerveux* ou *nerfin*. Préparation onguentaire, composée d'huiles essentielles, de camphre, de *baume* du Pérou, d'axonge et d'esprit-de-vin. Autrefois, ce *baume* contenait de la moelle de cerf et de bœuf, de la graisse de vipère, d'ours et de blaireau. Il n'est employé qu'à l'extérieur, dans le pansement des plaies et des ulcères. *Baume Opodeldoch*, Solution de savon animal dans de l'alcool chargé de camphre et d'huile volatile. A cette solution faite au bain-marie, on ajoute, après le refroidissement, de l'ammoniaque liquide, et on enferme le mélange dans des flacons à large ouverture exactement bouchée. Le *baume Opodeldoch*, en se solidifiant, acquiert une transparence opaline, très-souvent interrompue par des arborisations dues à la formation de stéarate de soude. Cette préparation est un des *baumes* les plus usités; il est stimulant et constitue un bon remède contre les contusions, les entorses et les douleurs rhumatismales. *Baume tranquille*, Infusion huileuse de belladone, de jusquiame, de morelle, de stramonium et d'un grand nombre de plantes aromatiques. On l'obtient par macération, au soleil et en vase-clos; il est d'une couleur vert foncé et exhale une odeur aromatique. Il est très-fréquemment conseillé comme calmant, ou seul, ou uni à d'autres narcotiques.

Tels sont aujourd'hui les principaux *baumes* employés par nos médecins et nos chirurgiens. L'ancienne pharmacopée en avait beaucoup d'autres, dont elle vantait les effets prodigieux. Nous les avons nommés, et c'est tout ce qu'ils méritent.

— Minér. *Baume momie*. C'est une sorte de bitume liquide ou plutôt visqueux, devenant presque solide dans les temps froids. Il est noir, dégage l'odeur ordinaire des bitumes, et brûle, comme eux, avec flamme et fumée abondante. On le trouve en France, dans les environs de Clermont-Ferrand. Il forme sur le sol un vernis visqueux qui s'attache assez fortement aux pieds des voyageurs. On le rencontre aussi en Perse, sur la route de Schiras à Bender-Congo, dans une montagne appelée *Darap*; il y est recueilli avec soin, et envoyé au roi de Perse comme un *baume* efficace pour la guérison des blessures. On l'emploie, sous le nom de *malthe*, pour enduire les câbles et les bois qui servent dans l'eau; aussi l'appelle-t-on quelquefois *goudron minéral*. Il est employé en Suisse pour enduire les bois des maisons et des charrettes et il entre dans la composition de certains vernis qui servent à préserver le fer de la rouille, ainsi que dans celle de la cire à cacheter noire.

— Liturg. Le *saint baume* est celui que l'Eglise mêle à l'huile pour la composition du saint chrême servant aux onctions, dans l'administration de certains sacrements. Cet emploi du *baume* dans les cérémonies religieuses ne remonte pas au-delà du VI<sup>e</sup> siècle; du moins n'en trouve-t-on aucune trace avant cette époque. Les Arméniens composaient autrefois leur chrême avec du beurre plutôt qu'avec du *baume*. Les théologiens sont encore à se disputer pour savoir si le mélange du *baume* avec l'huile est nécessaire à la validité des sacrements, pour l'administration desquels on emploie le chrême. Ce n'est pas nous qui nous chargerons de résoudre cette question. On veut voir dans le *baume*, ainsi marié à l'huile, le parfum de la grâce ou la bonne odeur que doivent, pour ainsi dire, répandre les vertus du chrétien qui a dignement reçu les sacrements.

— Allus hist. Le *baume du bon Samaritain*. Un docteur de la loi, qui voulait passer pour juste, dit à Jésus: « Qui est mon prochain? » Jésus répondit: « Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho; il tomba entre les mains des voleurs, qui le dépouillèrent et le laissèrent à demi mort. Un prêtre, qui suivait le même chemin, vit cet homme et passa outre; un lévite, qui survint, le vit et passa de même. Mais un Samaritain, qui suivait la même route, fut ému de compassion, et, s'approchant, il versa de l'huile et du vin sur ses plaies et les banda; puis, le mettant sur son cheval, il le conduisit dans une hôtellerie et en prit soin. Le lendemain, il tira deux deniers de sa bourse et, les donnant à l'hôte, il lui dit: « Ayez soin de cet homme, et tout ce que vous dépenserez de plus, je vous le rendrai à mon retour. » Celui des trois vous semble le prochain de celui qui tomba entre les mains des voleurs? — C'est, répondit le docteur, celui qui a usé de miséricorde envers lui. » Jésus

lui dit: « Allez donc, et faites de même. » (Saint Luc, chap. x.) Jamais le dogme de la fraternité humaine n'a été enseigné aussi éloquemment que dans cette simple et touchante parabole. La morale évangélique éclate ici dans toute sa divine nouveauté; elle répudie hardiment les traditions du monde ancien, cette législation barbare qui établissait des degrés infranchissables entre les différentes classes de citoyens, et elle appelle au même titre d'homme, de *prochain*, tous les déshérités de la naissance; elle relève tous ceux qui ont vécu jusque-là courbés sous d'orgueilleux préjugés, et leur restitue l'égalité, qu'ils ont reçue en sortant des mains du Créateur. La parabole du Samaritain, c'est le préambule d'une nouvelle constitution qui devra régir le monde: faire jouir tous les hommes des mêmes droits, et apporter à tous les peuples l'immense bienfait de la liberté.

Les écrivains font souvent allusion au *baume*, à l'huile du bon Samaritain. Hégésippe Moreau le rappelle d'une manière touchante, dans les vers suivants du *Mysotis*:

Mon cœur, ivre à seize ans de volupté céleste,  
S'emplait d'un chaste amour dont le parfum lui reste.  
J'ai rêvé le bonheur, mais le rêve fut court....  
L'ange qui me berçait trouva le fardeau lourd,  
Et, pour monter à Dieu dans son vol solitaire,  
Me laissa retomber tout meurtri sur la terre,  
Où, depuis, mon regard dans l'horizon lointain  
Plongeait sans voir venir le bon Samaritain.

« On voit avec quelle délicatesse de sentiment et d'expression Pierre le Vénérable ramène, jusque dans la mort, l'image de ces noces éternelles, impérissable aspiration d'Héloïse! *L'huile du Samaritain* ne coulait pas plus onctueusement sur les blessures du corps que la parole de ce saint homme sur celles du cœur. »

LAMARTINE.

« Dans les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, le cardinal Frédéric Borromée étant archevêque de Milan, deux femmes assassinées et à demi mortes furent trouvées sur la route de Monza, en Milanais... Telle était, à cette époque, la terreur causée dans ce pays et dans toute l'Italie par la domination espagnole, que les paysans n'osèrent d'abord recueillir les infortunées. Deux bons Samaritains se présentèrent enfin. »

ASSELINAEU.

« La douleur impitoyable qui brisait Mougeot n'éveillait plus en lui de jaloux ressentiments; c'était un compagnon de misère qu'il visitait. L'organisation du jeune homme, sa nature modeste, candide, rencontraient dans son cœur de merveilleuses sympathies. Audessus de ces lois vulgaires de l'honneur, qui entravent dans le monde l'élan des plus belles âmes, il venait lui-même apporter le *baume du Samaritain* aux blessures saignantes de son ennemi. »

ROGER DE BEAUVOIR.

« On force l'exilé à continuer sa route vers de nouveaux déserts: le ban qui l'a mis hors de son pays semble l'avoir mis hors du monde. Il meurt, et il n'a personne pour l'ensevelir. Son corps gît délaissé sur un grabat, d'où le juge est obligé de le faire enlever, non comme le corps d'un homme, mais comme un immonde dangereux aux vivants! Ah! plus heureux lorsqu'il expire dans quelque fossé au bord d'une grande route, et que la *charité du Samaritain* jette en passant un peu de terre étrangère sur ce cadavre. »

CHATEAUBRIAND.

**BAUME** (Nicolas-Auguste DE LA), marquis de Montrevel, maréchal de France, né en 1646, mort en 1716. Ayant embrassé fort jeune la carrière des armes, il arriva au premier grade de l'armée, par une série d'actions d'éclat et par la valeur brillante dont il fit successivement preuve au siège de Lille, au passage du Rhin, qu'il traversa un des premiers en 1672, à Senef, à Namur, à Luxembourg, à Cassel, à Fleurus. Nommé maréchal de France, en 1703, et, bientôt après, gouverneur du Languedoc, il fit la guerre aux camisards et mourut à l'âge de soixante-dix ans. Beau, bien fait, élégant, aimant le jeu et les femmes, jouissant de toute la faveur de Louis XIV, le brillant maréchal joignait à la plus grande présomption l'ignorance la plus étonnante. C'est au point que Saint-Simon, qui en a tracé un piquant portrait, prétend, avec une exagération évidente, mais toutefois caractéristique, que de La Baume était hors d'état de distinguer sa main droite de sa main gauche. La cause de sa mort donne, du reste, une idée de la faiblesse de son esprit. Se trouvant à dîner chez le duc de Biron, une salière se renversa sur lui. A cette vue, cet homme, qui avait montré tant de courage devant l'ennemi, se sentit saisi d'une superstitieuse frayeur. Il pâlit, en criant: « Je suis mort! » et, pris de la fièvre en rentrant chez lui, il mourut au bout de quatre jours. La maison de La Baume s'est éteinte dans la personne de François-Antoine-Melchior DE LA BAUME, maréchal de camp, qui fut député de la noblesse aux états généraux de 1789, et qui périt sur l'échafaud, en 1794.

**BAUME** (Edmond), avocat, publiciste et homme politique, né à Toulon en 1803, mort